

Au service de l'amélioration
des conditions de travail
et de la performance de l'entreprise



Aravis est un organisme paritaire, une spécificité et un atout qui fondent sa légitimité et sa pratique. Le paritarisme est au cœur de son intervention dans l'entreprise comme dans les territoires.

Être à l'écoute de tous, stimuler et accompagner le changement avec la participation active de tous, direction, représentants du personnel, salariés et encadrants, voilà ce qui définit sa mission, sa méthode et sa déontologie.

Cette approche, d'égalité mobilisation des partenaires dans l'entreprise, respecte et réunit les logiques de chacun pour la construction de solutions partagées, éclairées par toutes les expériences qu'Aravis appuie, identifie et valorise.

Les conditions de travail, l'efficacité de l'entreprise et l'emploi constituent le résultat de ces démarches, évaluable et partageable par tous les acteurs de l'entreprise. Il leur appartient, par la qualité de leur dialogue, d'en optimiser les effets dans la durée.

Aravis, espace ressources et point d'appui, entend avec vous contribuer à cette ambition.

*Le conseil d'administration d'Aravis :
CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGPME, CGT, CGT-FO, MEDEF, UPA.*

missions

- Accompagner le changement concerté dans les entreprises permettant d'améliorer les conditions de travail des salariés et l'efficacité des organisations.
- Promouvoir l'innovation sociale en valorisant les expériences et en transférant des méthodes et des outils à tous les acteurs intervenant dans l'entreprise.
- Apporter aux pouvoirs publics une expertise sur le travail et l'emploi pour enrichir leur politique.

convictions

Aravis applique les principes de la participation et de la négociation reposant sur les convictions que :

- Le travail doit contribuer au développement de la personne ;
- Le développement de la qualité de vie au travail participe à la performance globale de l'entreprise ;
- Les conditions de travail sont la résultante de choix managériaux, organisationnels et économiques ;
- Le collectif de travail est porteur de sens et de valeurs ;
- L'analyse du travail et de son organisation sont au cœur des démarches de changement ;
- L'entreprise a une responsabilité sociale.

Aravis est un soutien à tous les acteurs de l'entreprise, direction, salariés, instances représentatives du personnel, encadrement.

Elle vise à créer un espace de dialogue pour l'amélioration des conditions de travail et de l'organisation.

au service des entreprises

Aravis répond aux demandes des chefs d'entreprise, délégués du personnel, directeurs des ressources humaines, délégués syndicaux, comités d'entreprise, CHSCT, consultants...

champs d'intervention

Aravis conseille les entreprises des secteurs privés et publics pour accroître leur capacité à gérer le changement imposé par les mutations économiques, démographiques et organisationnelles sur les champs suivants :

- Prévenir les risques professionnels et améliorer la santé au travail ;
- Développer et gérer les compétences et les parcours professionnels ;
- Prendre en compte les évolutions de la population au travail (vieillesse, handicap...);
- Développer la qualité de l'emploi et l'insertion ;
- Conduire les changements technologiques et organisationnels ;
- Améliorer le dialogue social.

modalités d'action

Aravis conduit sa mission avec une équipe d'une vingtaine de professionnels. Différentes formes d'intervention sont proposées.

■ Conseil court auprès des entreprises : prestation gratuite de cinq jours

- Diagnostic court
- Évaluation de conduite de changement
- Élaboration de cahier des charges

■ Conseil long auprès des entreprises

- Accompagnement de démarches de changement
- Formations-actions
- Appui au dialogue social

■ Animation d'actions collectives inter-entreprises

■ Appui aux actions territoriales

■ Diffusion d'outils et de méthodes élaborés à partir des interventions

- Organisation de « Rendez-vous », séminaires et formations...
- Édition de guides et de fiches pratiques, de documents de sensibilisation
- Animation des sites internet www.aravis.aract.fr et www.risques-pme.fr

■ Centre de ressources pour

- Les consultants (animation de réseaux et échanges de pratiques)
- Les acteurs économiques locaux, syndicats de salariés et d'employeurs
- Services du travail et services de santé au travail...
- Les collectivités publiques

- Aravis (Agence Rhône-Alpes pour la valorisation de l'innovation sociale et l'amélioration des conditions de travail) est née en 1990 de la volonté des acteurs économiques, sociaux et politiques de la Région Rhône-Alpes et de l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail). Aravis est membre du réseau de l'Anact. Elle est l'Aract Rhône-Alpes.
- Aravis est gérée par un **conseil d'administration paritaire** composé des syndicats de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO) et des syndicats patronaux (CGPME, MEDEF, UPA).
- Le **conseil d'orientation** éclaire le conseil d'administration sur la stratégie d'action d'Aravis. Il se compose des partenaires sociaux membres du conseil d'administration, de représentants de l'Anact, de la Région et des services de l'État en région, et de personnalités qualifiées.
- Aravis est financée par l'État et la Région pour sa mission de service public.

contactez-nous

ARAVIS

14, rue Passet – 69007 Lyon
 Tél : 04 37 65 49 70
 Fax : 04 37 65 49 75
 aravis@anact.fr
 www.aravis.aract.fr

ANTENNE ANNEMASSE

5, place de l'église Saint-André
 74100 Annemasse
 Tél : 04 50 87 09 87
 Responsable : Didier Bisson
 d.bisson@anact.fr

ANTENNE VALENCE-GRENOBLE

10, rue Pierre-Curie
 26000 Valence
 Tél 04 75 42 77 67
 Responsable : François Jutras
 f.jutras@anact.fr